

SOCIÉTÉ Un collège d'experts dresse un constat accablant dans un rapport explosif

Immigration : pourquoi

Les demandes d'asile ont encore progressé en 2019. Les expulsions de sans-papiers augmentent mais le taux de reconduites exécutées reste très faible. Un collège d'experts fait 25 propositions chocs pour sortir de l'impasse d'immigration.

Nous faisons « tous un constat d'échec de la politique d'asile et d'immigration en France, même si cet échec ne date pas d'aujourd'hui », déplore Pascal Brice. L'ancien directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) est l'un des initiateurs du collège d'experts qui déclinent 25 propositions choc pour sortir de l'impasse actuelle.

Ces experts ont rédigé un rapport d'une centaine de pages qu'ils ont envoyé ce mardi au gouvernement et à Emmanuel Macron. Ils espèrent que leurs propositions iconoclastes inciteront l'exécutif à revoir une politique défaillante qui protège mal les réfugiés et contribue à grossir le nombre de sans-papiers.

Accueillir ou expulser en moins de six mois

« La France n'accueille pas bien ceux qui ont besoin de protection et elle ne reconduit pas assez ceux qui n'ont pas le droit au séjour », constate Pascal Brice, alors que les demandes d'asile ont encore augmenté de 7,3 % en 2019. L'Hexagone est paradoxalement redevenu plus attractif que ses voisins malgré un durcissement des dispositifs d'accueil dans le but non avoué de les rendre particulièrement dissuasifs. La France a repris à l'Allemagne la première place

en Europe avec plus de 132 000 demandeurs d'asile l'année dernière.

Le groupe d'experts propose que la situation d'un étranger arrivant en France soit examinée dans un délai très court, six mois au maximum. « Soit on lui délivre un titre de séjour, soit il fait l'objet d'une reconduite effective. C'est même la pierre angulaire de nos propositions », explique Pascal Brice.

Les auteurs du rapport observent que la politique d'expulsions des sans-papiers ne fonctionne pas. En France, seulement 14 % des obligations de quitter le territoire sont réellement exécutées, contre 55 % en Allemagne et 33 % pour la moyenne des pays de l'Union européenne. Le ministère de l'Intérieur se félicite cependant d'avoir augmenté de 19 % les éloignements d'étrangers en situation irrégulière en 2019. Leur nombre est passé d'un peu moins de 20 000 à près de 24 000 en un an. Un résultat à comparer aux plus de 300 000 sans-papiers qui seraient présents sur le territoire français, selon une estimation sujette à caution.

Une « green card » française

Les experts réunis autour de Pascal Brice préconisent de créer un titre de séjour « humanitaire » pour les étrangers « ni expulsables, ni régularisables », ces sans-papiers qui ne pourront jamais être reconduits pour des raisons familiales ou parce qu'ils ont un emploi.

« Ce n'est pas non plus une régularisation massive car ce serait accentuer un malaise dans la société », souligne l'ancien directeur général de l'OFPRA, coauteur du rapport avec l'ancien préfet Jean-François Carencio (Toulouse, Lyon, Pa-



La « jungle » de Calais a été démantelée en octobre 2016 mais les migrants s'en sont expulsés. Photo Luc CHAILLOT

ris), l'ancien directeur général des étrangers en France Luc Derepas et le chercheur Patrick Weil. Le rapport suggère une simplification du droit des étrangers, notamment d'allonger la durée minimale d'un titre de séjour d'un à cinq ans et de faire de la carte de 10 ans un titre permanent sur le modèle de la « green card » américaine.

Les experts font le pari qu'une politique d'immigration efficace

mettrait fin aux dysfonctionnements actuels. Elle peut faire, selon le rapport, l'objet d'un consensus dans la société française.

« Depuis longtemps, le débat est stérile et cela devient périlleux », observe Pascal Brice, dans la perspective de la présidentielle de 2022 qui verra l'immigration s'imposer comme un des enjeux principaux du scrutin.

Luc CHAILLOT

“ Le sujet migratoire est un enjeu majeur pour notre pays et nous devons y faire face collectivement avec détermination. ”

Christophe Castaner
Ministre de l'Intérieur

Villes petites et moyennes : pas de crise

Matthieu Tardis a réalisé une étude sur l'accueil des réfugiés dans les petites communes et les villes moyennes qui bouscule les idées reçues. « Ces territoires sont souvent moins habitués à recevoir ces populations. L'absence d'opportunités, notamment professionnelles, affecte l'attractivité de ces territoires pour les nouveaux arrivants. De plus, la montée de l'extrême droite peut constituer un obstacle politique au développement de l'accueil des migrants et réfugiés », observe le chercheur au centre migrations et citoyennetés de l'Ifr (Institut français des relations internationales).

Pourtant, son enquête réalisée dans 14 départements montre une image très différente. « Ces territoires sont des espaces de solidarité et d'opportunités pour les réfugiés. Ils ne sont pas de nouveaux arrivants anonymes mais deviennent rapidement des membres de la communauté locale. Les acteurs locaux font preuve d'innovation pour répondre aux besoins spécifiques des réfugiés d'une manière plus ou moins formelle mais généralement efficace », explique Matthieu Tardis, sans cacher les difficultés, comme l'accès aux soins ou l'apprentissage du français.